

1. **D. Reichii**. *Tête et prothorax noirs, rugueux, marqués de points assez gros : la tête sans sillon entre les antennes : le prothorax subconvexe ; sans reliefs en dessus. Elytres d'un sixième environ plus longues que le prothorax ; sans fossette humérale ; d'un orangé pâle , avec le quart postérieur brun. Antennes plus grosses vers l'extrémité ; à premier article à peine aussi long que le troisième : ce dernier presque égal au cinquième : les troisième et suivants d'un rouge testacé à la base, bruns à l'extrémité.*

♂. Inconnu.

♀. Antennes prolongées environ jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps ; plus grosses vers l'extrémité ; de onze articles : le onzième non appendicé : le premier à peine aussi long ou plus long que le troisième : les troisième, quatrième et cinquième presque égaux : le troisième presque un peu plus court que le quatrième : celui-ci presque égal au cinquième : le dixième à peu près égal au quatrième : les troisième à dixième obconiques : les sixième à onzième subcomprimés.

Long. 0^m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0013 (3/5).

Corps allongé ; planiuscule. Tête noire ; peu hérissée de poils ; rugueuse et presque uniformément marquée de points assez gros et presque contigus ; peu ou point sillonnée entre les antennes. Labre testacé. Yeux noirs ; sans échancrure sensible. Antennes plus épaisses vers l'extrémité (♀) ; prolongées environ jusqu'aux trois quarts de la longueur du corps (♀) ; garnies de quelques poils à l'extrémité des premiers articles : de onze articles : le premier à peine aussi long que le troisième : celui-ci un peu plus court que le cinquième : les sixième à onzième subcomprimés : les sixième à dixième obconiques (♀) : le premier, brun ou d'un brun rouge : les troisième et suivants d'un rouge testacé à la base, bruns à l'extrémité. Prothorax tronqué en devant et à la base ; subparallèle dans sa première moitié, offrant après celle-ci un tubercule latéral anguleux, assez saillant, rétréci et comme étranglé après ce dernier ; d'un quart ou d'un tiers plus long que large ; peu convexe, creusé d'un large et profond sillon transversal au-devant de la base, et relevé en rebord à cette dernière ; sans sillon transversal après le bord antérieur et non relevé en rebord à celui-ci ; noir ; densément et assez fortement ponctué ; peu ou point hérissé de poils ; sans reliefs apparents. Ecusson petit, obtriangulaire ; noir. Elytres à peine prolongées au delà de la moitié du premier

arceau ventral; d'un sixième environ plus longues que le prothorax; sub-parallèles; déhiscentes à la suture; arrondies ou subarrondies chacune à l'extrémité, à peu près aussi fortement arrondies à l'angle sutural qu'à leur partie postéro-externe; à peine rebordées dans leur périphérie, anguleuses à l'épaule; planiuscules; sans fossette humérale et sans fossette suturale postscutellaire apparentes; d'un flave orangé ou d'un orangé pâle, avec le quart postérieur brun; marquées de points assez petits, un peu superficiels et peu médiocrement rapprochés; peu ou point hérissées de poils. *Ailes* nébuleuses ou d'un flavescent livide; irisées de vert et de violet. *Dessous du corps* noir, sur les parties pectorales, brun ou d'un brun noir sur les trois premiers arceaux du ventre, d'un rouge testacé sur les deux derniers. *Hanches de devant* séparées par un prosternum étroit. *Pieds* ciliés; brun ou d'un rouge brun sur la massue des cuisses et à l'extrémité des jambes, testacé sur le pédicule des cuisses, à la base des jambes et parfois sur les tarse.

Patrie : l'Etrurie.

Cette espèce m'a été obligeamment communiquée par M. Reiche, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Je n'ai vu que la ♀. Elle s'éloigne des vrais Molorques par ses yeux sans échancrure sensible ou bien apparente; par ses antennes plus grosses vers l'extrémité, à articles généralement obconiques à partir du troisième : les six derniers subcomprimés; par ses hanches de devant séparées par un prosternum étroit.

Les caractères tirés de la forme des antennes et du prosternum sembleraient devoir faire placer le *D. Reichii* après les Sténoptères; mais, par son prothorax non tuberculeux en dessus, elle vient plus naturellement après le *M. Kiesenwetteri*.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES NÉCYDALATES.

CARACTÈRES. *Tête* offrant, après les yeux, un sillon transversal, suivi d'une sorte de cou. *Tempes* boursouflées après les yeux. *Premier article des tarse postérieurs* notablement plus long que tous les suivants réunis.

Ce rameau est réduit au genre suivant :